



COMMUNE DE THIVENCELLE
DEPARTEMENT DU NORD – ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

COMPTE RENDU DE LA
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 FEVRIER 2017

L'an deux mil dix-sept, le deux du mois de février à 18h, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la Présidence de Monsieur DUBRULLE José, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Nombre de conseillers Présents : 9

Nombre de votants : 9

Date de convocation du Conseil Municipal : 26.01.2017

PRESENTS : Ms. DUBRULLE José -- DENIS Eric - LAURENT Yves –
Mmes DESCAMPS Béatrice -MARECHAL Carole - DUBRULLE Isabelle -
HEBBELYNCK Régine – LAFON Julie – GODIN Nicole

REPRESENTES : NEANT

ABSENTS : Ms. LEFEBVRE Christophe – JANIKOWSKI Jean-Luc YAHIA Mehdi -
SZALKOWSKI Loïc - DUTHILLEUL Ludovic –
Mme KUBERA Sylvie

EXCUSES : NEANT

(SANS PROCURATION)

Secrétaire de séance : Mme GODIN NICOLE

-*.~*~*-

1) Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 06.12.2016

L'avis du conseil municipal est sollicité.

2) Désignation des représentants au syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut

Pour faire suite à l'arrêté préfectoral du 30 décembre.2016, les statuts du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Scarpe-Escaut et conformément à l'article 5 « composition du comité syndical », il y a lieu de procéder à la désignation de 2 représentants (1 titulaire et 1 suppléant) appelés à siéger au sein de la structure.

Le conseil municipal ayant procédé à l'élection des représentants de la commune au sein du Comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc, désigne :

- Pour délégué titulaire, monsieur Dubrulle José
- Pour délégué suppléant, madame Dubrulle Isabelle

3) Questions diverses et informations

Monsieur le maire donne lecture de la lettre reçue de Maisons et Cités de Douai qui présente le plan stratégique de patrimoine - volet ventes.

Il rappelle qu'une rencontre a eu lieu avec le directeur de l'agence de Fresnes pour les différentes difficultés rencontrées par certains locataires. De plus, madame Lorthioir a été nommée nouvelle référente sur le territoire de Thivencelle.

Monsieur le maire fait part qu'il a rencontré le Parc pour une éventuelle étude sur le futur béguinage. Il se situerait dans le fond de la cité Saint Roch et rejoindrait la rue des Hauts Champs. Toutefois une rencontre doit avoir lieu avec monsieur Dilly, directeur de Maisons et Cités d'Aniche afin de voir la faisabilité de ce projet car les terrains leur appartiennent.

De plus, dans le cadre du PLUI, une rencontre sur les enjeux fonciers se déroulera avec la CAVM en mairie le 21 février 2017 à 9h30. En aval de cette réunion, monsieur le maire propose au conseil municipal de faire une réunion « travail » en mairie le mercredi 8 février à 18h afin de faire le point sur l'urbanisme dans la commune. Elle sera suivie d'une réunion travaux.

Monsieur le maire donne lecture de la lettre reçue du Parc naturel Scarpe Escaut pour une subvention en vue d'acheter un véhicule électrique financé à 80%. Même si notre véhicule est très endommagé, il serait plus opportun de faire des devis pour acheter un véhicule d'occasion en leasing.

- Monsieur le maire donne lecture de la lettre reçue de l'association CHAT qui sollicite une subvention. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de ne pas donner une suite favorable à cette demande.
- Monsieur le maire donne lecture de la lettre reçue de l'association U.C.A (Union Commerciale et artisanal) qui sollicite une subvention. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 6 voix pour 150€ et 3 voix pour 100€, décide de verser une subvention de 150€.

- Information compteur LINKY.

Monsieur le maire fait part qu'il a rencontré les services d'ENEDIS pour la mise en place dans la commune des compteurs Linky. Une plaquette d'information sera distribuée à chaque habitant. Le conseil municipal ne prend pas de position. Chacun fait selon son choix.

- Information sur la montée en Haut Débit

Monsieur le maire fait part qu'une plaquette d'information éditée par la CAVM sera distribuée à chaque habitant.

- Intervention de Julie Lafon

Elle donne un bref compte rendu du conseil d'école qui a eu lieu le 31 janvier 2017. Le thème choisit pour la fête de l'école est le Brésil. Monsieur le maire fait part que le 1er février madame Bouchez est venue à l'école faire un contrôle prévention et sécurité. Certains points sont à revoir.

Le bulletin municipal annuel édition 2016 est arrivé. La distribution par secteur sera faite par les élus le samedi 4 février 2017. Une lettre de remerciements sera faite au service communication de la ville de Condé.

La médiathèque de Condé nous a fait don de livre. Une lettre de remerciements sera également envoyée à madame Choquez.

Il serait souhaitable d'acheter un disque dur externe pour mettre toutes les photos des manifestations.

Demande de faire un courrier pour les poubelles laissées sur les trottoirs.

- Demande de mise à disposition d'un local par la poste

Monsieur le maire donne lecture de la lettre reçue de monsieur le directeur de la poste de Vieux Condé qui sollicite la mise à disposition d'un local pour entreposer le véhicule électrique. Le seul local susceptible de convenir serait le boulodrome municipal. Toutefois, Julie Lafon fait part qu'elle est tout à fait prête à pouvoir entreposer le vélo dans son garage car il y a déjà des colis qui y sont déposés. Cette proposition sera faite à la poste.

- Rencontre avec VNF

Monsieur le maire fait part qu'il a rencontré les Voies Navigables de France pour le terrain situé aux abords de l'étang qui appartenait au SIVOM. Ils ont constaté que certains dépôts étaient présents et que le passage d'engins avait occasionnés de gros dégâts sur les chemins. Les éco-gardes seront interpellés pour constater. Monsieur le Maire donne autorisation à monsieur Allard Emmanuel, présent dans la salle pour intervenir. Il montre des photos constatant l'état déplorable des terrains. Monsieur le maire fait part qu'il va demander au SIVOM la copie de l'acte notarié car la commune a un droit de servitude.

De plus, certains camions émanant de ce terrain roulent à vitesse excessive. Ils endommagent la rue de Varsovie et les trottoirs.

- Intervention d'Eric Denis

Tous les travaux à l'école sont terminés (mise en sécurité du palier, sonde..).

Un service de « détaupage » a été commandé pour enlever les trous de taupes au terrain de football.

Dans la rue du cimetière, monsieur Roussel ne respecte pas la propreté de la voirie. Il faut lui envoyer un recommandé pour lui faire part des désagréments et qu'un service de nettoyage sera facturé à son nom dans le cas où la chaussée serait sale. De même pendant les enterrements, il y a lieu de respecter les défunts.

- Intervention de Carole Marechal

Comme elle l'avait déjà demandé, il serait vraiment souhaitable de mettre des blocs rue des hauts Champs juste à côté de la salle. Monsieur le maire fait part qu'un devis va être fait pour fermer les abords de la salle pour éviter des regroupements sur les escaliers de l'espace de la Dodaine.

- Intervention de Régine Hebbelynck

Va-t-on avoir une antenne pour les téléphones mobiles ?

Monsieur le maire fait part qu'il a été contacté par Bouygues pour mettre une antenne relais rue des hauts champs. Toutefois, à ce jour, ils n'ont plus donné de suite.

- Intervention d'Isabelle Dubrulle

Il y a lieu de procéder au recrutement d'un agent d'entretien pour les bâtiments communaux. Une information sera insérée dans le bulletin municipal du mois de mars.

- Intervention de Béatrice Descamps

Il manque des cailloux sur la place de l'école. Monsieur le maire fait part qu'une benne supplémentaire a été commandée.

Suite aux interrogations de madame Nicole Godin concernant le site internet de la commune, elle s'est renseignée auprès de Mathilde. Les informations sont mises à jour régulièrement en fonction de ce qu'on lui envoie que ce soit des associations et/ou des services administratifs communaux.

Apparemment, on lui a parlé de caméra qui serait mise dans les bâtiments communaux. Monsieur Eric Denis fait part qu'il va rencontrer une société qui va lui faire une proposition mais sans aucun engagement.

L'ordre du jour est épuisé. La séance est clôturée.